



La supervision des banques européennes et ses nouveaux défis

**Tribune de Denis Beau, premier sous-gouverneur de la Banque de France, et
Joachim Wuermeling, Membre du directoire de la Deutsche Bundesbank**

C'était il y a cinq ans. Par un bref communiqué de presse, la BCE érigeait une nouvelle ère en annonçant sa prise en charge officielle de la surveillance des banques au sein de la zone euro. Le Mécanisme de surveillance unique (MSU) était né. Tirant un enseignement majeur de la crise financière, l'Europe apportait ainsi une réponse essentielle que les États n'auraient jamais pu fournir à eux seuls dans un système financier européen interconnecté. Qu'avons-nous fait du MSU et quels seront ses prochains objectifs ? Voici quelques réflexions franco-allemandes à ce sujet.

Depuis cinq ans, 1 200 superviseurs de la BCE et environ 5 000 contrôleurs bancaires issus de France, d'Allemagne et des 17 autres pays de la zone euro œuvrent quotidiennement à renforcer la stabilité et la solidité de nos banques. Toutes les décisions sont prises par le Conseil de surveillance, un organe commun où l'ensemble des autorités nationales compétentes sont représentées.

Le passage d'une supervision nationale à l'échelle européenne a rapidement porté ses fruits. Un exemple ? La réduction des prêts non performants. Lors de la crise financière, ces derniers s'élevaient approximativement à mille milliards d'euros dans les bilans des banques européennes. Aujourd'hui on en compte 600 milliards, un montant certes encore trop élevé, mais la baisse a été très importante et se poursuit. Le succès de cette approche européenne repose sur une stratégie de supervision commune et une mise en œuvre déterminée.

Le MSU réunit en son sein l'expérience et l'expertise des autorités de surveillance des pays de la zone euro. Il veille sur beaucoup plus de banques - 116 de taille importante ! - que toute autorité nationale, surveillant quant à elles les établissements de petite et moyenne taille, sous le contrôle du MSU. Un large champ d'encadrement qui permet en conséquence de détecter les risques plus tôt, de mieux les évaluer et de les endiguer de manière plus ciblée.

Pour nous, la stabilité de l'ensemble de l'Europe passe avant tout. C'est là un acquis essentiel du MSU : les intérêts nationaux sont relégués au second plan dans le cadre des décisions européennes.

Et demain, quels seront les défis du MSU ? Nous en voyons trois, essentiels : tout d'abord, **nous devons élaborer des instruments pour maîtriser les nouveaux risques encourus dans le secteur financier**. Digitalisation des opérations bancaires, tokenisation de la monnaie et des titres, recours aux blockchains... autant d'opportunités que de risques inédits ! Mais la réglementation et la supervision doivent aussi permettre aux banques d'innover dans le domaine digital et faciliter leur gestion et leur consolidation à l'échelle européenne.

Notre deuxième défi ? Capitaliser sur la digitalisation pour mieux discerner les risques et optimiser la surveillance bancaire. Utilisons plus efficacement nos ressources, et généralisons nos approches digitales ! Nos instruments et indicateurs doivent, eux, être en permanence examinés avec pragmatisme, quant à leurs coûts et leur efficacité.

Enfin, **le MSU doit accorder une place toujours plus importante au jugement des superviseurs et à la connaissance des spécificités des marchés bancaires nationaux**, dans le cadre d'un corps de règles et de pratiques communes qui garantit une supervision exigeante et équitable, vecteur d'une saine concurrence.

Après la crise financière de 2008, le secteur bancaire s'est trouvé dans une phase de mutation, car confronté à de nouveaux modèles économiques. Les établissements classiques sont soumis à la rude concurrence des « BigTechs » qui se lancent dans les services financiers, et celle des « FinTechs » qui

bousculent les schémas traditionnels. La compétitivité du secteur bancaire classique peut être durablement mise en cause.

Espérons que nous n'aurons pas à affronter une nouvelle crise ces prochaines années. **Mais même sans choc, les banques doivent relever de nombreux défis, qu'ils soient posés par leurs nouveaux concurrents, ou qu'ils résultent de vulnérabilités** que nous surveillons de près : un ralentissement conjoncturel pourrait renforcer les pertes sur les crédits, une hausse soudaine des taux d'intérêt pourrait entraîner des pertes pour les activités de marché. Sans oublier que les banques continentales devront assumer de nouvelles tâches à la suite du Brexit...

Les cinq premières années du MSU ont montré que la coopération européenne pouvait fonctionner pour l'intérêt général. Tout le monde profite de banques stables, solides, que ce soient les ménages, les entreprises, les investisseurs et enfin l'État. Si notre bilan est positif et riche d'enseignements, une chose est sûre : les défis pour les banques et leurs superviseurs tendent certainement plus à s'accroître qu'à diminuer. Et face à cela, le futur de la supervision sera européen ou ne sera pas.